

Réunion de quartier à Beaumont-sur-Oise

Rue de Senlis

Dimanche 10 avril 2022

A l'initiative de l'association Beaumont en commun, une réunion de quartier s'est tenue avec une dizaine de riverains de la rue de Senlis le 10 avril 2022.

La rue de Senlis est une route départementale (RD 922), voie à sens unique, qui relève de la compétence du département du Val-d'Oise. Cette départementale étant sur le territoire de la commune de Beaumont-sur-Oise, la mairie est garante de l'ordre public et de la sécurité des riverains. De nombreux accidents ont lieu dont le dernier en date : une voiture a percuté des voitures en stationnement dont celle d'une jeune maman qui sortait son enfant en bas âge de la voiture pendant que le papa sortait les courses du coffre.

L'ensemble des riverains partage les constats suivants :

- La rue de Senlis est une des artères principales de Beaumont-sur-Oise ce qui explique sa fréquentation importante. Elle permet de rejoindre la francilienne.
- L'aménagement de la rue n'est pas adapté à son statut de départementale et à la réalité actuelle de la circulation, ce qui affecte la sécurité routière de la rue :
 - o Les excès de vitesse des véhicules légers sont fréquents malgré les chicanes présentes pour diminuer leur vitesse. Les véhicules roulent de plus en plus vite. Le radar pédagogique, mal réglé, est inefficace et ne dissuade aucun des automobilistes. Les carrés berlinois installés au niveau du 84 provoquent des nuisances sonores sans casser la vitesse des automobilistes. Le stop situé au croisement de la rue Danielle Casanova ne contribue pas non plus à la diminution de la vitesse des véhicules. Il n'y a pas assez de ralentisseurs pour réellement dissuader les automobilistes.
 - o La rue de Senlis n'est pas adaptée à la circulation des nombreux piétons : écoliers, collégiens, lycéens. Certaines parties sont même dangereuses, la visibilité insuffisante augmentant le risque d'accidents. Les animaux domestiques se font régulièrement écraser.
 - o Le problème du stationnement avec trop de voitures stationnent dans la rue et gênent la circulation. Des riverains prennent les trottoirs pour un parking.
 - o Les bus, camions, camions d'éboueurs prennent également la rue à pleine vitesse.
 - o Des véhicules prennent parfois la rue à contre-sens.
 - o Les peintures des passages piétons ne sont pas assez visibles.
- Un projet de construction d'un immeuble de quarante-sept logements sur des terrains ayant été occupés par une station-service. Cette résidence va accentuer les problèmes de circulation de la rue. Ce projet risque de fragiliser les constructions existantes dans la rue. De plus, ce projet menace la maison fin 19ème siècle de Benjamin Damois, figure qui a marqué l'histoire de Beaumont-sur-Oise : on lui doit l'Hôpital.
- L'entretien de certaines jardinières et plates-bandes de la rue est inexistant. Les mauvaises herbes ont proliféré et donne un aspect négligé à la rue. Un massif de fleurs a été supprimé.

- Certains riverains constatent qu'ils ne reçoivent jamais le Beaumont Mag et autres informations de la municipalité.

Des solutions pourraient être envisagées pour améliorer les conditions de circulation et de vie de la rue de Senlis :

- Mise en place d'un radar pour sanctionner les excès de vitesse.
- Création de chicanes tous les 30 mètres entre l'école et le 64 bis de la rue Senlis – portion de rue où de nombreux excès de vitesse sont constatés.
- Mise en place de bonhommes colorés aux passages à niveaux devant l'école pour signaler la présence de l'école.
- Signaler de manière plus visible les passages cloutés (peinture 3D, etc.).
- L'entretien régulier des espaces verts.
- Faire classer la maison de Benjamin Damois comme maison remarquable de la ville et protéger ce patrimoine.

Les riverains réclament l'application de la limitation de vitesse à 30 km/h des véhicules notamment grâce à des contrôles de la police municipale et/ou de la gendarmerie.

Les riverains demandent aux autorités d'étudier les possibilités pour améliorer la circulation des véhicules, de baisser les nuisances pour les riverains (pollution, etc.) et de garantir la sécurité des personnes **en concertation avec eux**. Ils demandent également à être informés du projet de construction de résidence de Bouygues et savoir ce qu'il en est du projet de construction du complexe sportif dans la rue.

Le présent compte-rendu va être adressé à la Maire de Beaumont-sur-Oise et au Conseil départemental du Val-d'Oise, ainsi qu'à la presse et publié sur les réseaux sociaux.